



Combs la Ville, le 24 mars 2017.

Renouvellement partiel du Comité de section de la Mutuelle Générale de Seine et Marne : 3 élus sur 8 pour la CGT !

La CGT FAPT 77 tient à remercier les mutualistes de la Poste, d'Orange, actifs ou retraités qui en portant leurs voix sur les candidats CGT qui continueront de défendre les principes fondamentaux de la Mutuelle.

Ces élections se déroulent dans un contexte de plus en plus compliqué. Ainsi entre le précédent scrutin (il y a 3 ans) et celui de 2017, il y avait 600 inscrits de moins.

Le mode de scrutin demeure complexe et pas assez transparent :

- Vote uniquement par correspondance
- Les candidats sortants sont d'office et tête de liste sur le bulletin de vote
- Le classement des candidats se fait par ordre alphabétique après tirage au sort d'une lettre (le Z pour cette année)
- Pas de référence syndicale sur le bulletin de vote
- Possibilité de voter pour un nombre inférieur au nombre de sièges à pourvoir (il y a eu des bulletins avec un seul nom – les autres ayant été tous rayés).

Enfin cette année, il y avait :

3 candidats sans étiquette syndicale ; 6 de FO ; 5 de la CGT ; 1 de SUD ; aucun pour les autres syndicats. Cela pose problème et ne facilite pas la participation qui n'a été que de 18.5% cette année.

Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	FO	SUD	Sans étiquette
7430	1371	1255	33.1%	40.7%	4.3%	18.4%
			3 élus	4 élu-e-s	0 élus	1 élue

Les totaux ne font pas 100%. Cela est dû aux faits qu'aucune liste ne comportait le nombre total de candidats requis et au mode de scrutin qui permet de voter pour minimum 1 candidat – maximum pour le nombre total de sièges à pourvoir qui était de 8.